Convention Simplifiée de Formation N° 1731

Entre les soussignés :

◆ **L.M. FORMATION**

70 Avenue Pierre Piffault
72 100 Le Mans
Siret : 84785263900016
Numéro de Déclaration d'Activité : 52720179972 enregistré auprès du Préfet de Région Pays de la Loire

◆ **LIP LE MANS - INDUSTRIE ET BATIMENT**

4 AVENUE GEORGES AURIC
72000 LE MANS

Siret : 87942805002119

Représenté par : M. VITTAUT Rémy

est conclue la convention suivante, en application des dispositions du Livre III de la 6ème partie et des catégories prévues à l'article L.6313.1 du Code du Travail relatif à la formation professionnelle continue tout au long de la vie

Article 1 : Objet de la Convention

L.M. FORMATION organise l'action de formation suivante : N° session : A260CCA

L'action entre dans l'une des catégories prévues par les articles L.6313-1 et L.6314-1 du Code du Travail : **Action de formation**

Intitulé	:	**TRAVAIL EN HAUTEUR ET PORT DU HARNAIS**
Objectifs	:	Voir fiche programme jointe
Format Formation	:	Présentiel
Contenu formation	:	Détaillé dans la fiche programme en pièce jointe
Durée - Dates	:	3.5 heures réparties sur 1 journée le 24 septembre 2026
Lieu	:	L.M FORMATION - 15 Boulevard Pierre Lefaucheux - 72000 LE MANS - FRANCE - Tél : 02.43.75.27.57 -
Participant(s)	:	*LEMETAYER Emeric*
Intervenants	:	*LEFEBVRE Christophe - Consultant formateur salarié*
Effectif de la session	:	minimum : 2 - maximum : 8

- **En cas de situation d'handicap, n'hésitez à nous contacter au 02.43.75.27.57**

Article 2 : Modalités Financières

L'engagement pris par l'entreprise en vertu de la présente convention porte sur un montant de :

Libellé	Financeur	Qté	Prix Unit. HT	TVA	Total HT
Frais Pédagogiques	LES INTERIMAIRES PROFESSI	1	180.00 €	36.00 €	180.00 €
				Total HT :	**180.00 €**
		TVA :	**36.00 €**	**TOTAL TTC :**	**216.00 €**

Conditions de Paiement : LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS - LIP - LE MANS : Règlement à réception de facture

Article 3 : Conditions Générales et de Vente

La présente convention prend effet à compter de sa signature par l'entreprise pour la durée visée à l'article 1. Elle est établie en deux exemplaires dont l'un doit être retourné à L.M. FORMATION après signature.

L.M. FORMATION se réserve la possibilité, en cas d'insuffisance de participants, d'annuler la prestation jusqu'à 3 jours de la date prévue de déroulement de ladite prestation.
En cas de résiliation de la présente convention par l'entreprise à moins de 10 jours de la date de début de la formation, L.M. FORMATION retiendra sur le coût total, les sommes qui lui sont dues pour ladite formation, à savoir 50 % au minimum, et jusqu'à 100% pour une annulation survenue 3 jours avant le début de la formation.

Conformément à l'Article L6354-1 du Code du Travail, en cas de modification unilatérale par l'organisme de formation, l'entreprise se réserve le droit de mettre fin à la présente convention pour toute modification à moins de 3 jours avant la date de début.
Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le tribunal de Le Mans sera seul compétent pour régler le litige.

En cas de modification des éléments ci-dessus indiqués, la facture annulera et remplacera la présente convention.

Fait à Le Mans, le 16 septembre 2026

En cas de plainte ou réclamation, vous pouvez nous adresser une réclamation, soit par courrier à : L.M. FORMATION - 70 Avenue Pierre Piffault - 72100 Le Mans, ou bien par mail : contact@lmformation.net

Nous sommes disponible pour tout renseignement complémentaire au 02.43.75.27.57

En deux exemplaires originaux dont un pour chacune des parties.
La signature de la présente convention emporte l'acceptation des Conditions Générales de Vente jointes

Pour LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS - LIP

Pour L.M. FORMATION
Julien NICOLET
Responsable pédagogique

L.M. FORMATION
70 Avenue Pierre Piffault
72100 LE MANS
Tél. 02 43 75 27 55 - APE 8559A
SARL au capital de 15 000 €
Siret 847 852 639 00016